

Image not found or type unknown



Je viens de divorcé je vais me remarié

Par **cricrinou76_old**, le **21/12/2007** à **18:03**

j'étais en instance de divorce depuis plus de 5 ans ,le divorce viens d'être prononcé rnje doit me remarie cette année peut'on demandé une modification de la prestation compensatoire vu ma nouvelle situation rnje règle actuellement une prestation compensatoire pendant 8 ans, si je décède avant les 8 ans, rnque deviens la prestation compensatoire ??rnqui paiera ?? rnma nouvelle femme devra t'elle continué à payée la prestation compensatoire